



SYNDICAT CGT DE LA MAIRIE DE ST DENIS

LOCAL SYNDICAL 2^{ème} étage-Bourse du travail
9 rue Genin 93200 Saint Denis

Numéro tel : 01 55 84 41 16 Email : cgttx@ville-saint-denis.fr

Entendons-nous !

A la fin de l'année 2016, la mobilisation des agents avait eu raison du plan d'action de la municipalité visant à résorber les problèmes d'absentéisme en s'attaquant exclusivement aux acquis sociaux des agents, la municipalité a fait marche arrière. Néanmoins cette dernière n'a pas abandonné l'idée de réformer.

La municipalité a donc choisi de mettre en œuvre un nouveau plan d'actions. « Entendons-nous » se voulant interactif en y concertant des agents, invités à participer à des ateliers d'où ont émané de nouvelles propositions. La consultation des agents ne doit pas être le contournement de la représentativité des organisations syndicales.

Pour la CGT, les conditions de travail et la gestion prévisionnelle des emplois, des carrières doivent être la base de l'analyse pour répondre aux problématiques de l'absentéisme. Le constat étant fait, il faut éviter les conclusions hâtives et simplistes visant à en rendre principalement responsable le personnel qui abuserait des arrêts maladie de complaisance. Plutôt que de douter de la véracité des arrêts maladie, nous préférons y voir une réalité qui tient sa source principalement dans l'organisation et la pénibilité du travail.

Les services les plus touchés par l'absentéisme sont ceux qui réclament des aptitudes physiques et psychiques avec des horaires particuliers et dont les perspectives d'amélioration et d'évolution de carrière pour les agents sont nulles. Ce sont en général des métiers moins qualifiés, exercés par du personnel de catégorie C, très peu associé au projet de service, formé sur le tard et qui exerce souvent des tâches rébarbatives, dans un environnement bruyant... qui ne contribuent pas à une forme d'épanouissement au travail.

Comment peut-on envisager d'inverser la courbe de l'absentéisme si l'on ne répond pas aux vraies questions ?

Favoriser la mobilité interne, la formation, l'évolution de carrière. Mettre en place des modes managériaux participatifs qui impliquent et qui valorisent les agents au sein de leurs services. Autant de pistes d'actions que la CGT considère prioritaires pour la résorption de l'absentéisme et qui ne sont que très peu considérées par la municipalité dans le dernier plan d'action « entendons nous ».

Sanctionner les absences au travers de la rémunération, exiger des taux de rendement, définir la polyvalence pour palier la compression de personnel, se servir des contrats précaires, faire appel à des prestataires privés... Autant de leviers et de mode managérial qui existent déjà et qui en plus de ne rien avoir arrangé en matière d'absentéisme, ont contribué à la détérioration des conditions de travail et du service public. Tout au plus ont-ils permis de réaliser des économies budgétaires. La Cgt s'opposera à ce nouveau plan.

On ne va pas s'entendre !

DEFENDONS NOS DROITS

Le **jour de carence** est de nouveau applicable depuis le 1^{er} Janvier 2018.

Cette mesure se rajoute au **GEL DU POINT D'INDICE**, à **L'AUGMENTATION DE LA CSG**, tout cela va dans le sens de l'appauvrissement des agents.

L'action publique 2022 propose des suspensions de postes et de budgets alors que la population est en augmentation et le besoin de service public s'avère plus que jamais nécessaire et, donne plus de charge de travail pour les agents.

Lors de notre rencontre du **16 février** nous demanderons à la municipalité de ne pas appliquer ce jour de carence comme le font déjà plusieurs autres municipalités.

Il est impératif et Parce que la fonction publique est le garant de l'intérêt général au service de la cohésion sociale. Parce que les moyens existent pour mettre en œuvre des orientations de progrès social pour tous.

Parce que nous disons non au gel du point d'indice, au rétablissement du jour de carence, à la hausse de la CSG, à la suppression massive des emplois dans la fonction publique. urgent de changer d'orientation.



La **CGT appelle avec 7 autres organisations syndicales à une journée d'action, de grève et de manifestation le jeudi 22 mars prochain.**

Les militant-e-s CGT de la mairie de St Denis, dans la dernière période, sont intervenus aux coté des agents de l'animation, des écoles, de l'état civil, des sports, de la santé, de l'action sociale, de la tranquillité publique pour agir avec eux pour l'amélioration des conditions de travail. Cela se traduit par des heures d'information, des rencontres avec l'administration et les élu-e-s et des actions

Certaines et certains sont venu-e-s se syndiquer pour agir sur les conditions de travail.

la CGT met à votre disposition un cadre solidaire, démocratique et offensif..

Alors n'hésitez plus, syndiquez-vous !

LES PERMANENCES DU SYNDICAT

	MATIN 9 h à 12 h	APRES-MIDI 13 h 30 à 16 h 30
LUNDI	Centre Administratif	Centre Administratif
MARDI	Bourse du Travail	Bourse du Travail
MERCREDI		Bourse du Travail
JEUDI		Bourse du Travail
VENDREDI	Centre Administratif 4 ^{ème} étage porte 487	

